



Calvin, l'argent et le capitalisme

On a dit de Calvin, tantôt pour en faire l'éloge, tantôt pour le lui reprocher, qu'il était l'un des pères du capitalisme moderne.

J'aimerais vous présenter, pour commencer, quelques-uns des arguments que l'on a développés pour soutenir cette thèse.

J'aimerais vous faire connaître ensuite très rapidement la pensée de Calvin sur l'argent et le prêt à intérêt ainsi que son attitude à l'égard du capitalisme naissant du XVI^e siècle.

Cela nous permettra, pour terminer, de distinguer ce qu'il y a de juste et ce qu'il y a de faux dans les théories mentionnées, et de conclure enfin en dégagant ce qui, selon nous, demeure encore valable sur ce point particulier de l'enseignement du réformateur.

Voici donc quelques-unes des théories les plus connues qui font de Calvin l'ancêtre du capitalisme.

Quelques sociologues du siècle passé ont été impressionnés par la démonstration de Karl Marx, qui tend à prouver que seuls les rapports économiques que les hommes entretiennent entre eux déterminent leurs croyances.

Pour contredire cette doctrine, ces sociologues ont essayé de prouver le contraire, c'est-à-dire de montrer que c'est la religion qui est à l'origine des phénomènes économiques.

Leur zèle un peu naïf les a poussés à exagérer les déductions qu'ils devaient tirer à partir de faits incontestables.

Le premier d'entre eux, Walter Sombart, s'est efforcé de prouver que l'influence extraordinaire que les Juifs ont toujours exercée sur le développement de la vie économique était due à leur religion. Et le calvinisme, ajoutait-il, tout simplement, a eu une influence identique parce que la religion de Calvin a conservé toutes les caractéristiques du judaïsme !

A peu près à la même époque, Max Weber devait édifier une fameuse théorie, qui est devenue classique et qui est encore très répandue aujourd'hui.

Max Weber a fait des statistiques. Il a constaté que les pays protestants bénéficiaient au XIX^e siècle d'un développement économique beaucoup plus avancé que celui des pays catholiques. Il en a tiré la conclusion que cette avance était due à l'apparition chez les protestants d'un esprit particulier, l'esprit capitaliste, qui est lui-même une caractéristique de l'esprit calviniste.

Qu'entend-il par esprit capitaliste ? Il ne faut pas confondre celui-ci, dit-il, avec la passion du gain ou la cupidité. Celles-ci ont existé déjà bien avant l'apparition du capitalisme, de même que les grosses fortunes. Mais les richesses étaient accumulées à seule fin d'être consommées.

Ce qui caractérise l'esprit capitaliste, dit Max Weber, c'est que, bien loin de conduire à la

consommation des biens amassés, il pousse au contraire à les épargner, tout en stimulant l'ardeur au travail de celui qui les possède.

Et pour qu'un système général, tel que le système capitaliste, ait pu prendre naissance et se développer, il fallait que l'esprit capitaliste, cet esprit d'épargne et de labeur acharné, ne fût pas l'apanage de quelques individus seulement, mais de tous les membres d'une même société, du haut en bas de la hiérarchie du travail. Or, dit Max Weber, seule une attitude religieuse commune à tout un peuple pouvait être capable de donner à chaque individu un comportement identique.

Si l'on constate, par conséquent, que l'esprit et le système capitalistes se sont développés avec l'apparition du calvinisme et dans les populations réformées surtout, c'est qu'il y a une relation étroite entre cet esprit capitaliste et l'esprit calviniste.

Qu'y a-t-il donc d'exceptionnel dans le calvinisme qui ait pu engendrer cet esprit particulier ?

Calvin, dit Max Weber, fait opérer à l'histoire un véritable tournant, parce qu'il a réussi à faire sortir des cloîtres et des monastères, où il s'était enfermé, l'antique ascétisme chrétien, pour le projeter dans la vie du siècle. Il a sécularisé l'ascétisme.



Tandis qu'autrefois, en effet, les hommes ne travaillaient que pour satisfaire leurs besoins immédiats et consacraient le reste de leur temps à la prière et à la contemplation, le calvinisme a élevé au rang de pratique religieuse l'accomplissement du labeur quotidien. Le travail devenant ainsi une œuvre de Dieu, une liturgie, mobilisait pour son achèvement les forces intérieures les plus puissantes de l'homme. Et comme à cet esprit d'entreprise fécondé par la foi s'ajoutait une sobriété rigoureuse, la production ainsi stimulée devait rapidement dépasser la consommation et créer de l'épargne en quête d'investissement.

Pour illustrer cet esprit nouveau, et appuyer sa théorie, Max Weber cite les aphorismes d'un Benjamin Franklin, en qui il prétend voir l'image d'un calviniste authentique.

En voici quelques-uns :

« *Rappelle-toi que le temps, c'est de l'argent. Rappelle-toi que le crédit, c'est de l'argent. Il faut être attentif à tous les actes insignifiants qui favorisent le crédit d'un homme. Rappelle-toi que l'argent est prolifique et productif. Celui qui tue une truie anéantit tous ses descendants jusqu'au millième. Celui qui détruit une pièce de cinq shillings anéantit tout ce qu'elle aurait pu produire, des colonnes de livres sterling.* »

Poursuivant son analyse, Max Weber constate que l'esprit capitaliste, s'il est issu du calvinisme, a rapidement revendiqué son indépendance et s'est détaché petit à petit de la vie religieuse qui lui avait donné naissance et qui exerçait sur lui un certain frein, lui fixant des limites. Il s'est finalement à ce point émancipé de la religion qu'il s'est en fin de compte retourné contre elle pour exploiter ceux qui la pratiquent.

C'est ainsi, dit Max Weber, que l'esprit capitaliste n'a pas hésité à tirer profit de l'esprit religieux des ouvriers en spéculant sur leur résignation à la souffrance. Chaque fois qu'il l'a pu, il a utilisé de préférence, je cite Max Weber, « *ceux qui se prêtaient à son exploitation pour des raisons de conscience* ». Enfin, totalement émancipé de la foi qui l'avait engendré,

l'esprit capitaliste a donné naissance à ce type d'hommes d'affaires froids et lucides qu'il qualifie de « *Fachmenschen ohne Geist, Genussmenschen ohne Herz* », techniciens sans âme et jouisseurs sans cœur.

D'après Max Weber, on retrouve dans l'esprit capitaliste sécularisé, jusque dans ce qu'il a de plus excessif, les caractéristiques de l'esprit religieux du calvinisme, ce mélange d'ardeur froide et d'austérité.

Peu après l'étude de Max Weber, paraît un ouvrage du théologien allemand Ernst Tröltzsch. Cet auteur prétend que le comportement libéral de Calvin à l'égard du capitalisme naissant et son attitude révolutionnaire à l'endroit du prêt à intérêt, qui, avant lui, avait été condamné par tous les théologiens, tiennent essentiellement à deux causes. D'abord, tandis que Luther et les catholiques avaient conservé intact l'idéal médiéval d'une économie féodale, agricole et artisanale, Calvin, au contraire, avait parfaitement saisi les exigences nouvelles de l'économie commerciale des centres urbains. Ensuite, Luther et les catholiques avaient sous les yeux et le condamnaient le grand capitalisme déjà très puissant qui prenait possession des gouvernements. Qu'on se souvienne comment le trône impérial avait été mis aux enchères par la haute finance et à quel prix les banquiers de Charles Quint l'avaient finalement arraché aux financiers endettés de François I^{er}. Calvin, au contraire, se trouvait à Genève en face d'un capitalisme limité et contrôlable à la mesure de la petite cité. Ce capitalisme mesuré, ainsi assimilé par la morale calviniste, devait par la suite s'infiltrer et se propager dans tous les pays réformés. Pour Tröltzsch, donc, le capitalisme n'est pas né du calvinisme, mais il a été en quelque sorte acclimaté, grâce à la morale calviniste, dans les pays qui adoptèrent la Réforme.

L'historien français Georges Goyau a repris les thèses de Tröltzsch et de Weber pour les critiquer. Il est évident, dit-il, que le calvinisme a engendré à Genève d'abord, puis dans les pays calvinistes ensuite, l'esprit capitaliste. Mais il n'est pas nécessaire de recourir aux labo-

rieuses théories de ces savants pour expliquer ce phénomène. Ce qui caractérise avant tout le calvinisme, dit-il, c'est l'individualisme. Or l'individualisme religieux, en se sécularisant, devait nécessairement favoriser un régime économique où l'intérêt de l'individu passe avant celui de la collectivité. C'est l'individualisme farouche de la Réforme qui aurait engendré l'individualisme absolu du capitalisme.

Pour déceler cet individualisme à l'œuvre chez les protestants genevois, Georges Goyau cite l'opinion de l'archéologue Raoul Rochette, qui écrit en 1820 : « *L'intérêt est le dieu des Genevois ; et tandis que Calvin se morfond dans sa solitude, celui-là trouve un ministre dans chaque individu... Leur esprit est constamment tendu vers un profit quelconque, le savoir est encore pour eux une branche de commerce* ».

Cette opinion, dit Goyau, est nettement exagérée ; mais dans le fond elle explique bien ce qu'il veut démontrer. « *On ne peut traiter d'avares, poursuit-il, ni surtout d'idolâtres de l'argent, ces Genevois dont un grand nombre, de génération en génération, sont au contraire des prodiges en matière de charité ; mais ce qu'il est vrai de dire, c'est que Genève est une des villes où, par une suite logique de l'individualisme religieux, l'esprit d'individualisme en matière économique s'est le plus complaisamment épanoui...* »

Et peut-être aujourd'hui même, écrit-il encore : « *n'y a-t-il pas en Europe une seule cité protestante où l'idée de « christianisme social » et « protestantisme social » s'acclimate aussi mal aisément qu'à Genève. La vieille « idole » genevoise, la liberté abstraite..., la liberté avec un L majuscule, se rebelle contre les méthodes évangéliques qui s'efforcent, de-ci de-là, à faire régner plus de justice sociale ; elle se sent affrontée, menacée, par ces pasteurs « sociaux » que volontiers elle traite de socialistes.* »

Pour Georges Goyau, cet auteur catholique bien connu, Calvin est donc responsable de l'essor du capitalisme, parce qu'il a d'abord favorisé l'individualisme religieux, lequel



s'est ensuite transformé dans la vie sociale en un individualisme économique.

Plus près de nous, l'Anglais Richard H. Tawney et les deux Français Emile Doumergue et Henri Hauser ont examiné le problème en remontant au XVI^e siècle, ce qu'avaient omis de faire les auteurs précédents qui s'étaient contentés d'analyser le calvinisme postérieur.

Tous trois sont arrivés à la même conclusion. Incontestablement, déclarent-ils, Calvin a favorisé à son origine le développement du capitalisme. Mais celui-ci a fortement réagi à son tour, sur le puritanisme et les sociétés réformées du XVIII^e siècle, en déformant sensiblement leur calvinisme. Il n'est donc pas juste de rendre Calvin responsable des caractères actuels du capitalisme.

Prenez le contre-pied de toutes ces théories, l'économiste André-E. Sayous a tenté de démontrer que le calvinisme n'avait pas été seulement indifférent à ses débuts, au développement du capitalisme, mais qu'il s'y était au contraire opposé avec énergie. La limitation du taux de l'intérêt, soutenue par les pasteurs auprès des Conseils de Genève qui l'avaient introduite au début du siècle, bien loin d'avoir stimulé l'économie du capital, avait au contraire fonctionné comme un frein redoutable.

Non sans ironie, Sayous montre que le capitalisme ne se développe à Genève qu'à partir de la fin du XVII^e siècle, au moment où les pasteurs cessent d'en dénoncer les abus parce qu'ils en bénéficient eux-mêmes. « *C'est alors, écrit-il malicieusement, que les bonnes familles enrichies commencèrent à destiner l'un des leurs à la carrière pastorale : devoir qui s'imposait à elles d'autant plus que Dieu avait déjà pourvu à leurs besoins matériels.* »

Le temps me manque pour mentionner encore d'autres auteurs plus récents, tels Frédéric Hoffet, ou John Neff, qui reprennent, sous une forme rajeunie, les arguments de leurs prédécesseurs ou les critiquent.

Comme vous le voyez, la discussion relative aux répercussions de la

Réforme sur la naissance de l'économie moderne ne manque pas d'intérêt et il s'en faut qu'elle soit épuisée.

Pour nous permettre de nous prononcer sur la valeur relative des théories que je viens de vous présenter - en m'excusant d'avoir été contraint de les déformer, puisque toute simplification est une trahison - j'aimerais maintenant tracer une esquisse, très succincte aussi, de la pensée de Calvin sur l'argent et le prêt à intérêt.

Le point de départ de la pensée économique de Calvin se trouve dans la conception biblique de la vie matérielle. Pour l'Évangile, la matière n'est pas du tout en opposition avec la vie de l'Esprit, comme le prétend le spiritualisme grec ou oriental dont le christianisme n'a jamais réussi à se débarrasser complètement.

Fidèle à l'enseignement biblique, Calvin affirme que la vie matérielle n'est qu'une expression parmi beaucoup d'autres de la grâce de Dieu qui donne et entretient toute la vie.

« *Combien donc que nous vivons de pain, écrit-il, il ne faut point attribuer notre vie à la vertu du pain, mais à la grâce secrète, laquelle Dieu inspire dedans le pain pour nous sustenter.* »

L'argent ni la matière ne sont donc étrangers au royaume de Dieu. Ils en sont au contraire des signes, destinés à nous l'annoncer et le figurer concrètement.

L'abondance et la prospérité nous sont données pour manifester la splendeur du règne de Dieu auquel nous sommes appelés.

La disette et la famine figurent et proclament parmi nous la tragique condition de l'humanité privée de la parole de Dieu. Ainsi, la seule justification dernière de l'argent, sa seule raison d'être parmi les hommes, c'est de tenir le rôle de témoin, de signe de la grâce de Dieu qui fait vivre et entretient l'humanité jusqu'à ce qu'elle reconnaisse et contemple la gloire de Dieu.

Les richesses visibles sont presque, pourrait-on dire, un sacrement des richesses invisibles.

Pour ne pas déformer la pensée de Calvin, comme l'a fait le puritanisme qui a cru pouvoir déduire de cet enseignement que la richesse était un signe visible de l'élection individuelle et la pauvreté un signe de la réprobation de Dieu, il faut immédiatement souligner le fait que cette pensée audacieuse est inséparable de la théologie de la grâce qui constitue le fondement essentiel de toute la doctrine du réformateur.

Si donc l'argent est un signe extérieur de la grâce de Dieu, un signe de la gratuité de l'amour de Dieu pour tous les hommes, il ne peut pas davantage que la grâce être possédée par l'homme de façon absolue. Il ne peut jamais être thésaurisé sans restriction. Il est au contraire destiné à servir, à rouler, à rencontrer autrui, à signifier l'œuvre ininterrompue de la grâce envers tous les hommes. Car la grâce elle-même ne surgit jamais en privé, mais seulement dans la rencontre d'autrui.

Et cette circulation, précise Calvin, elle a lieu très concrètement dans le sens du **riche vers le pauvre**.

Pour Calvin, le riche et le pauvre ont tous deux une fonction sociale ; c'est une fonction et non un état. Le riche doit s'appauvrir pour entretenir le pauvre. Et le pauvre doit s'enrichir avec l'aide du riche. Ainsi s'exprime, matériellement et extérieurement, la solidarité fondamentale du genre humain selon le dessein de Dieu.

Le riche est donc chargé ici-bas par Dieu d'un véritable ministère. « *Nous sommes enseignés, écrit Calvin, que les riches ont reçu une plus grande abondance, à cette condition qu'ils soient ministres des pauvres, en dispensant les biens qui leur ont été mis entre les mains par la bonté de Dieu.* »

Le pauvre, de son côté, a aussi une fonction spéciale, un ministère. Il est celui à qui Dieu, en Jésus-Christ, s'identifie ; celui en qui Dieu se cache pour rencontrer l'homme. Calvin l'appelle pour cela le *receveur* de Dieu. C'est lui qui est chargé de recevoir du riche l'argent que Dieu avait confié à celui-ci pour secourir le pauvre. Par lui, Dieu visite et juge



l'Eglise et la société. C'est pourquoi Calvin appelle encore le pauvre le *pro-cureur* de Dieu, celui par qui Dieu exerce son jugement sur l'humanité. Car à la manière dont un homme ou une société se comporte à l'égard du pauvre, Dieu mesure leur foi et leur charité.

Il convient de préciser que la dépendance des pauvres à l'égard des riches n'a pas, dans la pensée de Calvin, la nuance paternaliste que lui confère notre individualisme moderne. L'obligation du riche envers le pauvre n'est pas de plaire seulement. Elle s'exprime socialement aussi bien dans les structures de l'Eglise que dans celles de l'Etat.

Il faudrait mentionner ici le fonctionnement du diaconat dans l'Eglise, que Calvin avait créé non seulement pour secourir ceux que nous appellerions aujourd'hui « les économiquement faibles », mais encore pour mettre continuellement en question toute la vie matérielle de chacun des membres de la communauté. (2)

Il faudrait pouvoir écrire aussi le rôle économique et social que Calvin attribue à l'Etat et citer en guise d'illustration toutes les mesures que les Conseils de Genève ont prises, sous l'influence du réformateur, pour pourvoir aux besoins des classes les plus pauvres de la population, des étrangers et des réfugiés notamment, pour assurer à chacun un travail, une formation professionnelle et des soins médicaux, mais le temps ne nous permet pas d'entrer dans ces détails.

Ce que nous venons de dire de la fonction sociale de l'argent dans la doctrine de Calvin va nous permettre de comprendre son attitude à l'égard du prêt à intérêt.

Comme vous le savez, l'Eglise chrétienne avait interdit la pratique de l'usure depuis fort longtemps. En 1179, le concile général de Latran frappait d'excommunication les usuriers et leur refusait la sépulture chrétienne s'ils mouraient dans ce péché. Mais cette interdiction n'empêchait pas les souverains et prélats de tolérer l'usure à leur profit, pratiquée souvent avec des taux exorbi-

tants. Au XV^e siècle, des banquiers florentins établis à Genève prêtaient à la ville et à des particuliers des sommes importantes. Mais après la suppression des foires par le duc de Savoie, les banquiers italiens quittèrent Genève avec les derniers marchands et la stagnation économique se transforma en véritable crise lors des premières luttes politiques et religieuses du XVI^e siècle. Ce fut l'afflux des réfugiés protestants qui rendit à la vie économique genevoise un nouvel et rapide essor. Le prêt à intérêt retrouva soudain une nouvelle clientèle et sa pratique se développa rapidement dans notre cité. Il s'agissait d'abord de prêts consentis à des parents ou à des amis. On prêtait à 5 ou 7%. On vit ensuite apparaître les premières participations commerciales ou industrielles. François Turettini, nous dit un notaire, reçoit de « l'argent à profit » dans son négoce. Les premières sociétés entre industriels ou commerçants se constituent. Ainsi la firme « Etienne Trembley et compagnons ». Et à la fin du siècle, on commence à envisager le placement de capitaux comme un moyen d'existence indépendant.

En face de ces pratiques nouvelles, quelle va être l'attitude de Calvin ? **Les réformateurs, avant lui, étaient demeurés, sur ce point, fidèles à la tradition de l'Eglise :** ils condamnaient le prêt à intérêt.

Mais Calvin était doublement réaliste : il était à la fois juriste et théologien. Pour résoudre ce problème, il interroge d'abord la Parole de Dieu, puis il examine attentivement la réalité nouvelle à laquelle il doit appliquer l'enseignement de cette parole. Or il constate que **l'interdiction biblique du prêt à intérêt concerne le prêt de secours, le prêt destiné à venir en aide à un malheureux ; elle ne concerne pas le prêt commercial ou industriel.** Dans le premier cas, l'interdiction de l'usure doit être maintenue. Celui qui prête ne saurait tirer profit du malheur d'autrui. L'argent du riche, nous l'avons vu, est destiné à secourir gratuitement le pauvre. En pratique, la majorité

des prêts consentis par les usuriers de cette époque tombaient sous le coup de cette interdiction.

Le prêt commercial ou industriel, en revanche, est né d'une structure économique nouvelle, inconnue du peuple d'Israël. On ne saurait prétendre, explique Calvin, qu'il soit visé par l'interdiction biblique. Et le réformateur, assimilant le prêt de production à la location foncière, autorisée de tout temps par l'Eglise, démolit pièce par pièce l'argumentation aristotélicienne et thomiste qui prétend que l'argent par lui-même ne peut produire de l'argent.

Mais au moment où il brise la tradition séculaire de l'Eglise qui retenait captif l'exercice du prêt à intérêt, Calvin, avec un discernement prophétique, prévoit les abus extrêmes auxquels on pourrait aboutir si l'on accordait la liberté totale à cette pratique. Car la soif du gain, dit-il, semble plus aiguë que jamais. Aussi apporte-t-il immédiatement des limitations précises au commerce de l'argent.

D'abord, on ne peut pas en faire un métier. En une république bien ordonnée et réglée, écrit-il, un homme qui fait état de donner à usure n'est nullement tolérable.

Ensuite, puisque Dieu prête au riche son argent pour secourir le pauvre, il n'est pas licite de placer contre intérêt une somme dont on aurait besoin pour aider quelqu'un gratuitement.

Il n'est pas juste non plus d'exiger d'un débiteur le paiement complet de l'intérêt, si celui-ci n'arrive pas à gagner, avec la somme prêtée, le montant de cet intérêt. Ce qui est licite, précise Calvin, ne se mesure jamais aux usages courants de la société. Seule la charité chrétienne nous l'indique.

Usant d'un esprit d'analyse d'une extrême finesse, Calvin a observé, bien avant les économistes les plus clairvoyants, que la rémunération du capital a une incidence directe sur le coût de la vie. En conséquence, dit-il, la fixation du taux de l'intérêt n'est pas une affaire



de droit privé seulement, elle intéresse aussi l'ensemble de la collectivité sur laquelle l'Etat a reçu la mission de veiller.

« Il est tout évident, écrit-il, que l'usure que le marchand paye est une pension publique. Il faut donc bien aviser que le contrat soit aussi utile en commun... que nous considérons ce qui est expédient pour le public. »

C'est pourquoi Calvin obtient des pouvoirs publics qu'ils fixent le taux de rémunération du capital à 5%, puis à 6,33 %. Ce qui est très bas par rapport aux taux en usage ailleurs à la même époque.

Calvin a une conscience très aiguë du pouvoir d'oppression que peut exercer le capital. Il ne cesse de mettre en garde ses contemporains contre ce danger social. *« Il nous faut toujours avoir souvenir, écrit-il, qu'il est malaisé que celui qui prend profit ne fasse tort à son frère ; c'est pourquoi il serait à désirer que le nom d'usure, profit et intérêt fussent absolument abolis de la mémoire des hommes », mais « attendu que les hommes ne peuvent pas autrement trafiquer et négocier les uns avec les autres, il faut toujours prendre garde à ce qui est licite et jusqu'où on peut aller. »*

Cette attitude extrêmement nuancée de Calvin, proclamant un oui loyal au capitalisme naissant et un non énergique à ses abus perceptibles, c'est celle que ses successeurs adopteront pendant de nombreuses générations. Ils autoriseront à Genève l'exercice du prêt à intérêt, mais avec de très sérieuses restrictions, et mettront toujours un frein à son développement illimité. Ainsi, quelques années après la mort de Calvin, lorsqu'il sera question de créer une banque à Genève, ils feront preuve de la plus extrême réserve. Il ne faut pas, dira Théodore de Bèze aux membres du Conseil, que les richesses soient désirées par les Genevois ; elles entraîneront à leur suite... « une infinité d'abus qui ne conviennent pas à une République dont la réputation tient à la régularité des mœurs. »

Après ce que je viens de dire, comment apprécier les théories d'un Max Weber, d'un Trötsch ou d'un Georges Goyau ? Peut-on encore prétendre que Calvin est le père du capitalisme moderne ?

La réponse n'est pas simple. Un oui ou un non seraient tout aussi faux l'un que l'autre.

Dans un sens, on peut affirmer que Calvin a nettement contribué au développement du capitalisme commercial, puis industriel, d'abord en libérant le prêt à intérêt de l'hypothèque morale que faisait peser dans la classe active des bourgeois, et parmi les travailleurs manuels, la morale évangélique du labeur assidu et de la simplicité des mœurs. Ce double comportement devait nécessairement provoquer dans les pays protestants une accélération de la production accompagnée d'une grande modération dans la consommation. Il devait donc en résulter très vite une accumulation de l'épargne favorisant sans cesse de nouveaux investissements.

Mais ce que nous savons du rôle et de la fonction de l'argent dans la doctrine et dans l'attitude des premiers calvinistes ne permet pas de justifier cette primauté accordée à la recherche du gain ou à l'intérêt de l'individu qu'un Max Weber ou un Georges Goyau considèrent comme une particularité de l'esprit calviniste.

Et l'ensemble des restrictions et des contrôles dont Calvin et ses successeurs ont entouré la pratique du commerce de l'argent pour en limiter les abus ne s'accorde nullement avec la liberté complète que revendique le capitalisme classique.

Calvin était bien trop réaliste, il connaissait trop profondément la nature humaine telle que la révèle la Parole de Dieu pour s'imaginer qu'en libérant de tout contrôle et de toute contrainte les puissances de l'argent, dont parle l'Evangile de façon non équivoque, il pourrait ouvrir à la société la voie d'un réel progrès. Il a toujours déclaré que l'Etat, à qui Dieu confie la mission d'entretenir ici-bas un ordre relatif, devait accomplir avec vigilance et discernement sa tâche de surveillance active.

Nous le voyons, la pensée du réformateur de Genève n'a rien perdu de son actualité. En notre époque tragique, où deux systèmes économiques s'affrontent comme s'il s'agissait d'absolus inconciliables, la pondération de Calvin, avec son esprit subtil, tout de finesse, de nuance et d'examen, nous interdit de nous résigner à la fatalité de cette alternative.

N'a-t-il pas dit lui-même un oui loyal à l'économie du capital en même temps qu'il insistait sur la nécessité du frein que devaient lui opposer l'Eglise et l'Etat pour protéger le faible et le pauvre ?

Et ne dirait-il pas aujourd'hui un non tout aussi clair aux impérialismes sociaux et géographiques du capital qu'à la violence inhumaine de l'anticapitalisme ?

La voix de Calvin, et par elle, bien plus encore, celle de l'Evangile, n'a pas cessé de tracer au monde le chemin étroit, difficile, exigeant et toujours compromettant de la paix.

André BIELER

1.- Conférence donnée en Aula de l'Université de Genève, sous les auspices de la Faculté des Sciences économiques et sociales par le pasteur André Bieler, licencié ès sciences sociales. On consultera avec fruit, sur le même sujet traité d'une manière toute différente, Auguste LECERF, **Etudes Calvinistes**, pp. 99 ss. : Calvinisme et capitalisme, Delachaux et Niestlé, Série théologique de l'actualité protestante.

2.- Cf. Revue Réformée, 1956/3, Jean-Marcel LECHNER, *Le Calvinisme social*, importante étude de 48 pages.

